Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 056-215601907-20260313-20260301A-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MORBIHAN

Arrondissement de
Pontivy

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CCAS de Réguiny

Séance du 10/03/2026

Date de la convocation
26/02/2026

Date d'affichage

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 17 En exercice : 10 Votants : 14

A l'unanimité
Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

L' an 2026 et le 10 Mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Réguiny, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président,

Présents : Mmes : CAILLERE Sophie, DANO Laëtitia, GUEHENNEUX Lydia, LECUYER Georgette, POCARD Stéphanie, POTEL Geneviève, ROBERT Sandra, MM : GALERNE Didier, LETELLIER Jean-Michel, THORAVAL Thierry

Absent(s) : Mmes : CHEVALIER Myriam, LECUYER Guillemette
Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BULEON Karine à M. LETELLIER Jean-Michel, TANGUY Anne à Mme GUEHENNEUX Lydia, MM : LE MABEC Robert à Mme DANO Laëtitia, LE STRAT Pierre à Mme CAILLERE Sophie

Réf	2026_03_01a

Objet de la délibération : Approbation du compte financier unique 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 205 de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024, généralisant le CFU à compter de l'exercice 2026,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU le Compte Financier Unique 2025 du budget CCAS, établi conjointement par l'ordonnateur et le comptable public, certifié exact en ses résultats par ce dernier,

CONSIDERANT que le Compte Financier Unique constitue le document définitif retraçant l'exécution du budget de l'exercice 2025, en comparaison avec le budget primitif et les décisions modificatives votées,

CONSIDERANT que le Compte Financier Unique vise à simplifier et fiabiliser l'information financière en fusionnant les données du compte administratif et du compte de gestion dans un document unique, dématérialisé et collaboratif,

Les opérations de l'exercice 2025 font ressortir les résultats suivants pour le budget communal :

. ***Section de fonctionnement :***

Dépenses	26 482,90 €
Recettes	25 574,32 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	- 908,58 €
Résultat de clôture	-71,76 €

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 056-215601907-20260313-20260301A-DE

. ***Section d'investissement :***

Dépenses	0,00 €
Recettes	495,00 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	495,00 €
Résultat de clôture	3 090,00 €

Après présentation du Compte Financier Unique 2025, Monsieur le Président se retire et ne prend pas part au vote.

Sous la présidence de Sophie CAILLERE, Vice-Présidente, le Conseil d'Administration :

. Approuve le compte financier unique 2025

Pour copie conforme.

Le Président,



Acte rendu executoire après dépôt en le :

Et publication du :